

NADLER Robert

(1886 - 1966) ¹

(DE)

Patents (details)

1 - Procédé pour obtenir un lustre de soie durable sur des bas mercerisés et autres articles analogues

FR patent	588025
Application date	24 October 1924

La présente invention a pour objet un procédé de traitement des articles finis tels que bas mercerisés et autres articles analogues en coton après qu'ils ont été teints par les méthodes connues, ledit traitement permettant de leur donner un lustre de soie persistant pendant l'usage desdits articles.

Dans le cas où ledit procédé est appliqué à des bas teints, au rouge d'Andrinople par exemple, on procède comme suit :

Première phase: les bas sont tout d'abord teints par la méthode ordinaire en utilisant un bain contenant du savon de Marseille et du rouge d'Andrinople dissous dans de l'huile, ce bain renfermant les proportions suivantes en poids desdits éléments :

1500 grammes de savon de Marseille (dissous dans mille litres d'eau de pluie).

100 grammes de rouge d'Andrinople (dissous dans la même quantité d'eau).

Ces proportions pourront varier suivant la nature de l'eau.

Seconde phase : les bas teints sont immergés pendant dix minutes environ dans un bain tiède (de 16 à 20 degrés Réaumur environ) renfermant par litre d'eau 8 à 10 grammes de savon de Marseille; ils sont ensuite retirés de ce bain et mis à égoutter.

Troisième phase : les bas étant égouttés sont immergés et agités pendant vingt minutes environ dans un autre bain renfermant par litre d'eau 3 à 6 grammes d'acide tartrique après quoi les bas sont extraits dudit bain et on les essore ou tord pour en exprimer le liquide qui souillait la matière. Les bas sont alors prêts à être utilisés.

On conçoit que ce procédé peut s'appliquer à tous articles finis en coton autres que les bas et que lesdits articles peuvent être teints en couleurs autres que le rouge d'Andrinople.

(no drawing)

Corresponding patent

LU

¹ [FamilySearch database](#) (GRK8-7MC)